

Débattre de l'avenir des régimes de retraite en Europe

BPW Europe¹ souhaite participer à la mise à jour du document de position du Lobby européen des femmes² en faisant entendre la voix de ses membres.

Les adhérentes européennes de BPW sont des femmes qui travaillent dans toutes les professions dans 30 pays européens. Elles peuvent contribuer en donnant leur avis, racontant leur expérience personnelle ou celle de leurs collègues. Elles peuvent apporter au débat leurs compétences personnelles. Elles ont l'expérience de trouver un équilibre entre vie professionnelle bien remplie et une vie familiale active. Elles veulent faire changer les choses pour construire une société meilleure pour les femmes de tous les horizons.

Les retraites sont un sujet de préoccupation pour toutes les femmes qui travaillent. Vous n'avez pas besoin d'être une spécialiste pour participer à ce débat.

Il est de la plus haute importance que toutes les réformes à venir des régimes de retraite prennent en considération les véritables enjeux et les difficultés des femmes qui travaillent afin de construire des systèmes qui ne pénalisent pas les femmes qui, en plus de leur profession, doivent généralement assurer la plus grande part du travail domestique, de l'éducation des enfants et de soins aux personnes âgées.

Faites entendre votre voix et répondez au questionnaire ci-joint. C'est une variation d'un questionnaire proposé par le Lobby européen des femmes.

Nous avons essayé de poser des questions de telle manière que la plupart du temps il vous suffit de répondre Oui / Non, mais vous avez aussi votre mot à dire à chaque étape du processus, si vous le souhaitez. Cela vous prendra environ 10 minutes pour répondre aux questions de base.

Vous trouverez ci-dessous une brève introduction de la LEF.

Il est important de la lire et répondre au questionnaire!

Vous pouvez envoyer votre réponse à: retraite2010@bpw-europe.org avant le 30 Septembre 2010

¹ To know more about BPW Europe and BPW International www.bpw-europe.org www.bpw-international.org

² www.womenlobby.org

Mise à jour de la position du LEF sur les retraites – Éléments de discussion et questions

Sur le fond

La prise de position du LEF sur les retraites intitulée «La réforme des systèmes de retraite doivent veiller à une plus grande égalité entre les sexes dans l'Union européenne» a été adoptée en 2001³. Bien que les questions soulevées dans ce document constituent une bonne base concernant les principes des droits à retraite pour les femmes et sont toujours d'actualité, cette dernière décennie a vu la question des systèmes de retraite venir à l'avant-garde du débat politique, en particulier à les questions de viabilité financière des systèmes de retraite à travers l'Europe dans le contexte de la baisse démographique.

La population active, qui est la principale source de financement des retraites, va considérablement diminuer au cours de la prochaine décennie, laissant des trous énormes dans les systèmes de retraite, retraites d'État en particulier. La récession est également un facteur supplémentaire qui exerce une pression sur les systèmes de retraites étatiques.

Il est prévu que 2012 sera désignée Année européenne du vieillissement actif et la solidarité entre les générations, dans laquelle les questions clés telles que

- la viabilité des systèmes de pension publics,
- la suppression de l'âge officiel de départ à la retraite et
- les évolutions d'un système par capitalisation collective publique vers plus de régimes de retraite individuels

seront mis sur l'ordre du jour. Il est donc urgent de mettre à jour la position du LEF en tenant compte de l'évolution du contexte socio-économique et démographique.

Toutefois, il convient de noter qu'au-delà de ce contexte changeant, les systèmes de retraites ont toujours reflété le cycle de travail masculin puisque, dans la plupart des pays, le droit à une retraite complète est fondé sur une carrière ininterrompue couvrant entre 40 à 45 ans. Du fait de la part disproportionnée que tiennent les femmes de charges éducatives et les cycles avec pauses dans l'emploi, pour de nombreuses femmes, les modes de travail ont rarement correspondu à cette exigence, avec pour conséquence qu'elles ont continué à dépendre de leur partenaire (droits dérivés) et / ou à vivre sur une petite pension, ce qui augmente leur risque de pauvreté en vieillissant.

En outre, l'écart de revenu entre les sexes qu'elles subissent tout au long de leur vie active signifie qu'elles ne sont pas en mesure d'épargner en vue de financer leur retraite et / ou des systèmes de fonds de retraite privées au long de leur vie professionnelle. Les différences de montants de retraite doivent également être placées dans le contexte de l'écart de rémunération entre les sexes.

Les politiques et les dispositions qui régissent les retraites sont complexes.

Elles englobent des aspects contributifs (liées à l'emploi) et non contributifs ainsi que les contributions collectives (selon le secteur d'emploi) et des contributions individuelles par le biais des assurances privées.

Ces formes sont réparties en trois piliers: le premier pilier - État / systèmes de retraites publiques dans laquelle l'égalité entre les femmes et les hommes est garantie; deuxième pilier – systèmes de retraites complémentaires en fonction de la profession, souvent payés de manière collective selon le secteur de l'économie - l'égalité entre les femmes et les hommes n'est pas un objectif de ces régimes et donc des discriminations directe et indirecte peuvent y être trouvées. Enfin, troisième pilier de retraites privés se rapportent à des régimes d'assurance individuelle privée.